

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00171 Numéro SIREN : 827 535 907 Nom ou dénomination : K2H DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2022 sous le numéro de dépôt 1310

K2H DEVELOPPEMENT
SAS au capital de 2.000.700 euros
Siège social : 4 place de l'Abbé Debrie
21121 AHUY
RCS DIJON 827 535 907

Deposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 21 FEV. 2022
sous le n° B 1310

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTES ANNUELS

Désignation de l'entreprise : K2H DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 4 PLACE DE L'ABBE DEBRIE		21121 AHUY	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 82753590700014		Néant ☐	

		Exercice N clos le 30 09 2021		N-1 30 09 2020		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 270	401	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations		CU	CV	537 000	537 000	
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	1 270	537 000	537 401
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	9 600		
	Autres créances (3)	BZ	CA			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	21 478 495	21 117 977	
	Disponibilités	CF	CG	2 035 865	3 312 086	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	30 050	23 493 910	24 430 064
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	31 320	24 030 910	24 967 465
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quantia

7 L'ORIGINAL
SERVIR COMME

Désignation de l'entreprise : K2H DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.....0.0.0.....7.0.0.....)	DA	2 000 700	2 000 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200 070	200 070
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	21 450 910	23 058 923
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	211 009	(308 013)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	23 862 690	24 951 680
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		10
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 043	1 043
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 030	6 170
	Dettes fiscales et sociales	DY	159 148	8 562
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	168 221	15 785
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	24 030 910	24 967 465
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	168 221	15 785
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		10

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 24 030 910.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 211 009.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 06/12/2021.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'évènement postérieur à la clôture autre que l'évolution de la situation de la crise sanitaire liée au COVID-19. Selon la direction, cette évolution ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 270		
TOTAL	1 270		
Autres participations	537 000		
TOTAL	537 000		
TOTAL GENERAL	538 270		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 270	1 270
TOTAL			1 270	1 270
Autres participations			537 000	537 000
TOTAL			537 000	537 000
TOTAL GENERAL			538 270	538 270

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	869	401		1 270
TOTAL	869	401		1 270
TOTAL GENERAL	869	401		1 270

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	4 01				
TOTAL	4 01				
TOTAL GENERAL	4 01				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	9 600	9 600	
TOTAL	9 600	9 600	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 030	8 030		
Personnel et comptes rattachés	4 029	4 029		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 016	3 016		
Impôts sur les bénéfices	147 801	147 801		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 600	1 600		
Autres impôts taxes et assimilés	2 702	2 702		
Groupe et associés	1 043	1 043		
TOTAL	168 221	168 221		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	2 000 700			2 000 700

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 030
Dettes fiscales et sociales	5 616
Total	13 646

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 991,35 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 991,35 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

K2H DEVELOPPEMENT
SAS au capital de 2.000.700 euros
Siège social : 4 place de l'Abbé Debrie
21121 AHUY
RCS DIJON 827 535 907

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 DECEMBRE 2021**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 211.009,41 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes*3.000.000,00 euros
- Par prélèvement sur le compte autres réserves, soit..... (2.788.990,59) euros

*

Principe : la flat tax

Conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il permet aux bénéficiaires de dividendes personnes physiques, fiscalement domiciliées en France de payer 12,80% d'impôt sur le revenu et 17,20% de prélèvement sociaux sur l'ensemble des sommes perçues. Ils ne pourront en effet plus bénéficier de l'abattement de 40% et la CSG réglée ne sera pas déductible.

Option pour le barème progressif à l'impôt sur le revenu

Contrairement au principe de la FLAT TAX, le bénéficiaire des dividendes peut renoncer à l'application de la FLAT TAX en optant pour le barème progressif à l'impôt sur le revenu.

Dans ce cas, il bénéficie d'un abattement de 40% calculé sur la totalité du montant des dividendes.

Les dividendes après abattement étant imposés au barème progressif à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en FRANCE.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 1,499 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

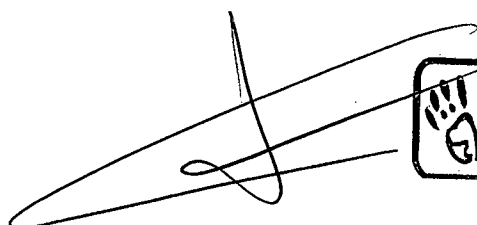
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende par action	Dividendes éligibles à l'abattement
2018	2.000.700	0,14 euros	Oui*
2019	2.000.700	0,99 euros	Oui*
2020	2.000.700	0,65 euros	Oui*

* Ce dividende a été soumis à la flat tax sauf option prise pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité



THE NATIONAL ARCHIVES
COLLECTIONS

K2H DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 2 00 700 Euros

Siège social :

4 place de l'Abbé Debrie

21121 AHUY

R.C.S. DIJON 827 535 907

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

Ce rapport contient 12 pages

GREFFE





À l'Assemblée Générale de la société K2H DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société K2H DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne le correct rattachement du chiffre d'affaires à l'exercice considéré.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé



que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Apollinaire, le 10 décembre 2021

AB AUDIT

Commissaire aux Comptes



Alexandra VINCENT
Commissaire aux Comptes
Représentant la Société

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 270.00	1 270.00		401.30	401.30	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	537 000.00		537 000.00	537 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	538 270.00	1 270.00	537 000.00	537 401.30	401.30	0.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 600.00		9 600.00		9 600.00	
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	21 478 494.80	30 049.79	21 448 445.01	21 117 977.22	330 467.79	1.56
	Disponibilités	2 035 865.28		2 035 865.28	3 312 086.44	1 276 221.16	38.53
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	23 523 960.08	30 049.79	23 493 910.29	24 430 063.66	936 153.37	3.83
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	24 062 230.08	31 319.79	24 030 910.29	24 967 464.96	936 554.67	3.75

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021	Exercice N-1 30/09/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000 700) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000 700.00	2 000 700.00		
	Réserves				
	Réserves légales	200 070.00	200 070.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	21 450 910.09	23 058 923.18	1 608 013.09	6.97
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	211 009.41	308 013.09	519 022.50	168.51
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	23 862 689.50	24 951 680.09	1 088 990.59	4.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		9.73	9.73	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 042.69	1 042.69		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 030.00	6 170.00	1 860.00	30.15
	Dettes fiscales et sociales	159 148.10	8 562.45	150 585.65	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	168 220.79	15 784.87	152 435.92	965.71
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	24 030 910.29	24 967 464.96	936 554.67	3.75

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

168 220.79 15 784.87

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	8 000.00		8 000.00		8 000.00	
Chiffre d'affaires NET	8 000.00		8 000.00		8 000.00	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2.38	2.06	0.32	15.53
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			8 002.38	2.06	8 000.32	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			50 275.24	45 012.74	5 262.50	11.69
Impôts, taxes et versements assimilés			5 043.44	4 165.57	877.87	21.07
Salaires et traitements			36 000.00	49 309.62	13 309.62	26.99
Charges sociales			17 985.09	24 911.04	6 925.95	27.80
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			401.30	423.33	22.03	5.20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges				0.30	0.30	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			109 705.07	123 822.60	14 117.53	11.40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			101 702.69	123 820.54	22 117.85	17.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SAS CABINET COUREAU

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021	12	Exercice N-1 30/09/2020	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	119 407.92		29 218.97		90 188.95	308.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	104 164.56				104 164.56	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	266 840.84		10 453.43		256 387.41	NS
Total V	490 413.32		39 672.40		450 740.92	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			134 214.35		134 214.35	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	30 373.80		88 917.60		58 543.80	65.84
Total VI	30 373.80		223 131.95		192 758.15	86.39
2. Résultat financier (V-VI)	460 039.52		183 459.55		643 499.07	350.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	358 336.83		307 280.09		665 616.92	216.62
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	473.58				473.58	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	473.58				473.58	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			733.00		733.00	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			733.00		733.00	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	473.58		733.00		1 206.58	164.61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	147 801.00				147 801.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	498 889.28		39 674.46		459 214.82	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	287 879.87		347 687.55		59 807.68	17.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	211 009.41		308 013.09		519 022.50	168.51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

100

100

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 24 030 910.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 211 009.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 06/12/2021.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'évènement postérieur à la clôture autre que l'évolution de la situation de la crise sanitaire liée au COVID-19. Selon la direction, cette évolution ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 270		
TOTAL	1 270		
Autres participations	537 000		
TOTAL	537 000		
TOTAL GENERAL	538 270		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 270	1 270
TOTAL			1 270	1 270
Autres participations			537 000	537 000
TOTAL			537 000	537 000
TOTAL GENERAL			538 270	538 270

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	869	401		1 270
TOTAL	869	401		1 270
TOTAL GENERAL	869	401		1 270

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	401				
TOTAL	401				
TOTAL GENERAL	401				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	9 600	9 600	
TOTAL	9 600	9 600	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 030	8 030		
Personnel et comptes rattachés	4 029	4 029		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 016	3 016		
Impôts sur les bénéfices	147 801	147 801		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 600	1 600		
Autres impôts taxes et assimilés	2 702	2 702		
Groupe et associés	1 043	1 043		
TOTAL	168 221	168 221		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	2 000 700			2 000 700

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 030
Dettes fiscales et sociales	5 616
Total	13 646

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 991,35 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 991,35 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

